

l'Ordre de Cîteaux s'était réformée, et prétendait assez naturellement échapper à la juridiction du général qui n'admettait pas cette réforme; mais il y avait là aussi une question de régularité et de discipline. Rome était saisie de l'affaire, et, selon son usage, paraissait plus favorable à la chose établie qu'à l'innovation, même quand cette innovation pouvait n'être dite qu'un retour."

En recevant l'ordre du départ, Rancé convoqua ses religieux :

—Je n'ai que le temps, leur dit-il, de vous remettre devant les yeux cette parole de saint Bernard : " Mon fils, si vous saviez quelles sont les obligations d'un moine, vous ne mangeriez pas une seule bouchée de pain sans l'arroser de vos larmes."

Rancé partit pour Rome avec l'abbé de Val-Richer qu'on lui donna pour collègue, et, " tout en retrouvant ses grâces polies, il sut, dans une vie si nouvelle, conserver et aguerrir l'austérité de ses dernières années."

Il ne buvait que de l'eau, ne mangeait que du pain. Sa dépense par jour ne passait pas six oboles.

Il ne voulut voir, dit Manpeon, ni les anciens monastères, ni les anciens monuments de la magnificence romaine. " Je ne vous dirai rien des curiosités de Rome, écrivait-il, je ne les vois point, et je ne me sens touché d'aucun désir de les voir. Mon unique consolation est celle que je trouve au tombeau des princes des apôtres et des saints martyrs, où je me retire le plus souvent qu'il m'est possible." Il aimait à méditer seul dans le labyrinthe des cerceaux, à prier à la lumière des étoiles, appuyé sur les aqueducs des Césars, à la porte des catacombes.

" Qui me donnera les ailes de la colombe, pour fuir la société des hommes ?" s'écriait-il. " Les créatures me suivent partout, elles m'importunent; par mes yeux elles entrent dans mon esprit et portent avec elles l'inquiétude. Fermons les yeux, ô mon âme, tenons-nous si éloignés de ces choses, que nous ne puissions ni les voir, ni en être vus."